



LE 11 MARS 2019
À 14H
HÔTEL DE RÉGION
SALLE PAVAGEAU



RUN
Rail 
L'Express Réunionnais

C'EST PARTI ! **LA RÉUNION PASSE** **EN MODE RAIL**

LANCEMENT D'UNE CONCERTATION EXEMPLAIRE
POUR UN PROJET D'AVENIR

BERTIN - DUPARC



LA RÉUNION
positive!





C'EST PARTI !
LA RÉUNION PASSE
EN MODE RAIL

RUN
Rail 
L'Express Réunionnais



SOMMAIRE

I. RUNRAIL – LE PROJET SUR LES RAILS

« CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET D'AVENIR »

II. LA RÉGION CHEF DE FILE DE L'INTERMODALITÉ

« ENGAGÉE POUR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DURABLE »

- Acteur des mobilités durables
- RunRail Duparc - Bertin : le 1^{er} tronçon du réseau régional de transport guidé (RRTG)

III. UNE CONCERTATION CITOYENNE AMBITIEUSE

« AVEC ET POUR LES RÉUNIONNAIS »

- La concertation : une volonté régionale forte au-delà des obligations réglementaires
- La Région s'engage et adhère à la Charte de la Participation du Public
- Le garant de la concertation : le gage d'une concertation exemplaire en toute transparence
- La concertation : c'est parti !



I. RUNRAIL – LE PROJET SUR LES RAILS

« CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET D'AVENIR »

Le projet RunRail entre aujourd'hui dans une phase opérationnelle. Depuis décembre 2018, un groupement d'études a été désigné pour mettre en œuvre ce projet majeur qui va transformer le territoire et impacter positivement l'ensemble de La Réunion.

Parce que le projet est attendu et qu'il répond à un véritable besoin du territoire, la Région Réunion souhaite construire ce projet d'envergure avec l'ensemble des Réunionnais. C'est pourquoi de manière volontariste, la Région a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) afin de lancer une concertation exemplaire sur le 1^{er} tronçon entre Bertin et Duparc (Saint-Denis / Sainte-Marie).



- **Novembre 2016 à janvier 2018** : études d'opportunité et de faisabilité
- **Décembre 2018** : sélection du groupement d'études Transélia
- **Fin avril 2019** : lancement de la concertation préalable
- **Septembre 2019** : lancement de la consultation pour le marché de conception réalisation-exploitation-maintenance du projet (Marché Global de Performances)
- **Mi-2020** : désignation du titulaire du Marché Global de Performances
- **2020** : finalisation des études et obtention des autorisations
- **Début 2021** : début des travaux

**RUN
Rail** 
L'Express Réunionnais



II. LA RÉGION CHEF DE FILE DE L'INTERMODALITÉ « ENGAGÉE POUR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DURABLE »

| ACTEUR DES MOBILITÉS DURABLES |

Porteuse d'une vision globale et stratégique des déplacements à l'échelle de La Réunion, la Région définit le Schéma Régional des Infrastructures de Transports (SRIT) et la Planification Régionale de l'intermodalité (PRI).

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et l'application de la loi NOTRe [Nouvelle Organisation Territoriale de la République], la Région dispose de la compétence exclusive du transport interurbain et de la complémentarité entre les modes de déplacements. Elle gère ainsi le réseau CAR JAUNE et ses interconnexions.

La Région œuvre pour la promotion des mobilités durables en promouvant les nouvelles façons de se déplacer et la combinaison des différents modes de déplacement (covoiturage, modes-doux, TC..).

LES DÉPLACEMENTS UN ENJEU RÉGIONAL >>

Avec 2,5 millions de déplacements chaque jour, les principales infrastructures routières de l'île sont aujourd'hui saturées. Les embouteillages quotidiens, outre la perte de temps pour les automobilistes, ont un impact négatif sur l'économie locale et l'environnement.

Le « tout voiture » est largement prédominant aujourd'hui, la part modale des transports en commun ne représentant que 7%.

Nouveau mode de déplacement durable, le RunRail permettra de renforcer l'attractivité des transports en commun. C'est l'alternative durable à la voiture individuelle.



.....

| RUNRAIL DUPARC - BERTIN |

1^{ER} TRONÇON DU RÉSEAU RÉGIONAL DE TRANSPORT GUIDÉ (RRTG)

.....

Dans une logique d'aménagement du territoire et de promotion des mobilités durables, la Région a lancé les études pour la réalisation du Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG) inscrit dans le Schéma Aménagement Régional (SAR) depuis 2011.

Sur 150 km entre Saint-Joseph et Saint-Benoit en passant par Saint-Denis et le littoral Ouest, le RRTG offrira aux usagers un service de transport en commun performant, fiable et moderne. Le RRTG, dont le tracé a été validé en 2016 après 4 ans d'étude en concertation avec l'ensemble des collectivités de La Réunion, améliorera la qualité de vie de tous les Réunionnais tout en préservant notre environnement.

Sur l'ensemble du linéaire cette infrastructure prendra différentes formes pour s'adapter au territoire (contraintes géographiques, densité de population, viabilité financière...). Ainsi, sur certaines portions, il pourra prendre la forme d'un bus en site propre ou d'un mode guidé express. Il garantira une vitesse commerciale élevée pour être attractif par rapport à la voiture individuelle.

Ce projet global et progressif dans le temps, constitue la colonne vertébrale des transports en commun réunionnais. Le RRTG relie les principaux pôles urbains de l'île en se connectant aux pôles d'échanges et aux réseaux urbains desservant le cœur des villes.

Pour répondre aux forts enjeux de congestion et de développement socio-économique du secteur, le RunRail entre Bertin et Duparc est le 1^{er} maillon de ce réseau. Il s'insère en complémentarité d'un autre grand projet d'envergure, celui de la Nouvelle Route du Littoral.



| LE TRANSPORT EN COMMUN | À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Le RunRail, mode ferré léger de type tramway express, sera un moyen de transport unique à La Réunion, plus rapide qu'un tramway classique.

En moins de 20 minutes, il reliera Bertin (Saint-Denis) et Duparc (Sainte-Marie). Tout au long du Boulevard Sud, les 10 stations desserviront les principales polarités de l'agglomération : CHU Bellepierre, Hôtel du Département, Jardin de l'Etat, CGSS, Têat Champ Fleuri, Cœur Vert Familial, Aquanor, Université, Hôtel de Région, Technor, CINOR, Aéroport Roland Garros, Duparc, ...



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **10 stations** réparties sur moins de **10 km** ;
- insertion majoritairement **au sol** ;
- vitesse commerciale de l'ordre de 25 km/h et **vitesse de pointe de 70 km/h** ;
- temps de parcours de **20 minutes** ;
- fréquentation estimée : **30.000 voyageurs/jour** à la mise en service ;
- coût d'investissement : de l'ordre de **300 millions d'euros TTC** (yc frais de maîtrise d'ouvrage, études, reconnaissances, foncier...).

Avec la création de 2 pôles d'échange multimodaux (PEM), l'un à Bertin et l'autre à Duparc, les usagers pourront facilement accéder au RunRail en transport en commun ou en véhicule particulier.

RunRail se veut une offre de transport innovante qui place l'utilisateur au cœur de ses préoccupations. La qualité de service est unique à La Réunion avec une amplitude de service entre 5h et minuit pour une fréquence de 7,5 minutes en heure de pointe.

Le démarrage des travaux est prévu début 2021 pour une durée d'environ 3 ans. En 2024, la mise en service du RunRail améliorera la qualité de vie de tous les usagers.



LA RÉPONSE DURABLE AUX EMBOUTEILLAGES RÉCURRENTS

Ce mode de transport moderne et à faible émission de CO2 sera nettement moins polluant que la voiture individuelle. Entièrement en site propre, le RunRail s'affranchira des contraintes de circulation et plus particulièrement de l'engorgement et de l'asphyxie quotidienne des embouteillages. Le temps de parcours ne sera donc plus soumis aux aléas de la circulation, ce qui facilitera une évolution du comportement des voyageurs ayant tout intérêt à prendre le RunRail plutôt que leur voiture.

En outre, l'attractivité du RunRail sera renforcée par des connexions facilitées aux autres transports en commun, notamment les futurs téléphériques urbains et le tramway de centre-ville portés par la Cinor.



MOTEUR DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET CRÉATEUR D'EMPLOIS

Ce grand projet régional illustre le savoir-faire et l'excellence réunionnaise portés par la Région. La Réunion bénéficiera ainsi d'une vitrine moderne renforçant son attractivité à l'échelle de l'Océan Indien. En améliorant l'accessibilité des principaux pôles urbains et économiques le RunRail va renforcer la dynamique de développement du territoire.

L'ensemble des Réunionnais bénéficiera ainsi des retombées socio-économiques, notamment liées aux créations d'emplois locaux :

- 500 emplois en phase travaux
- 80 emplois permanents en phase exploitation



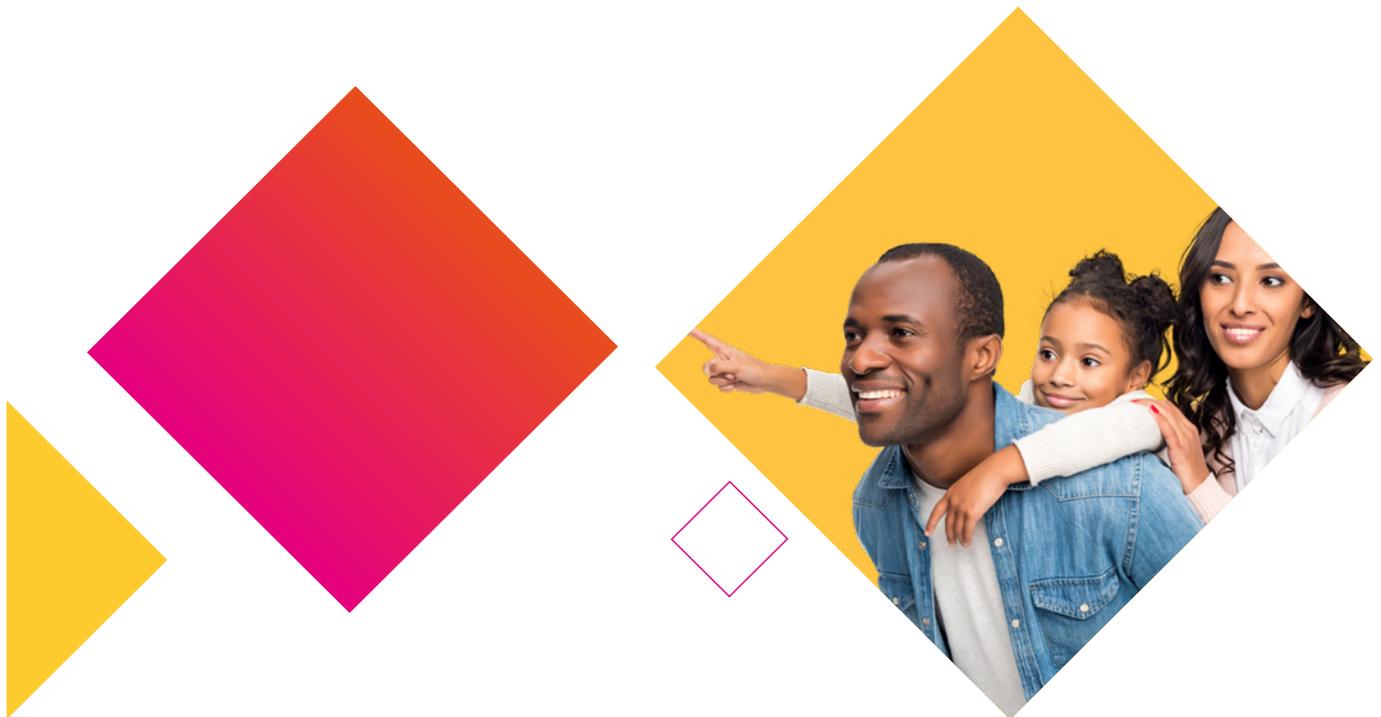
II. UNE CONCERTATION CITOYENNE AMBITIEUSE « AVEC ET POUR LES RÉUNIONNAIS »

| LA CONCERTATION | UNE VOLONTÉ RÉGIONALE FORTE AU-DELÀ DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

La Région souhaite associer massivement la population à ce projet majeur qui va améliorer le quotidien de nombreux Réunionnais.

C'est pourquoi, alors que les études techniques sont encore en cours, la Région sollicite dès à présent l'avis de la population en lançant une concertation de grande ampleur.

Dans une logique de transparence, la Région a décidé de saisir tout naturellement la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour définir les modalités de la concertation et solliciter la désignation d'un garant indépendant. Cette démarche facultative, au-delà de toute obligation réglementaire, illustre l'ambition de la Région en matière de transparence et de concertation citoyenne.



| LA RÉGION S'ENGAGE ET ADHÈRE À LA CHARTE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC |

Le 26 février dernier la Région a adhéré à la Charte de la participation du public qui définit les principales obligations et le cadre de la concertation :

- chaque étape du processus participatif donne lieu à un bilan du porteur de projet, qui explicite, en la motivant, la manière dont il a pris en compte ou non les contributions du public dans son choix final,
- chaque participant se doit d'agir dans un esprit d'écoute, de bienveillance, de respect, d'ouverture, de sincérité, de loyauté,
- les divergences de points de vue sont respectées comme un élément susceptible d'améliorer la qualité du projet,

→ avoir un débat de qualité suppose que ses participants s'approprient le sujet, argumentent leurs positions, prennent en compte l'intérêt collectif du projet, et aient une attitude constructive dans la façon de le discuter,

→ ouvrir sur un large public,

→ le porteur de projet considère sérieusement, et argumente s'il ne les retient pas, les propositions des participants.

Cette décision démontre l'ambition régionale d'une concertation exemplaire alors qu'aucune obligation légale ne s'imposait.



.....

| LE GARANT DE LA CONCERTATION |

LE GAGE D'UNE CONCERTATION EXEMPLAIRE EN TOUTE TRANSPARENCE

.....

Le garant nommé par la CNDP a pour mission de « s'assurer que le public dispose des informations pertinentes afin de garantir sa participation effective à la concertation, notamment à travers la formulation d'observations et propositions ».

Il participe à toutes les étapes de la concertation et contrôle que les moyens et outils dédiés à la concertation sont suffisants.

Le garant s'assure du respect des règles de la Charte de la Participation du Public et contrôle la méthodologie mise en œuvre. Il compile l'ensemble de ses observations dans le bilan de la concertation qui sera rendu public.



DÉCISION DE LA CNDP DU 6 MARS 2019

Lors de sa séance plénière la CNDP a désigné 2 garantes pour suivre le projet RunRail. Il s'agit de Dominique DE LAUZIÈRES et Renée AUPETIT.

.....

| LA CONCERTATION |

C'EST PARTI !

.....

Ateliers, réunions publiques, balades urbaines, questionnaires en ligne, ... de nombreux temps de rencontres et d'échanges seront organisés prochainement.

**Toute personne le souhaitant pourra participer et donner son avis sur le projet.
Rendez-vous pour le lancement de la concertation fin avril !**